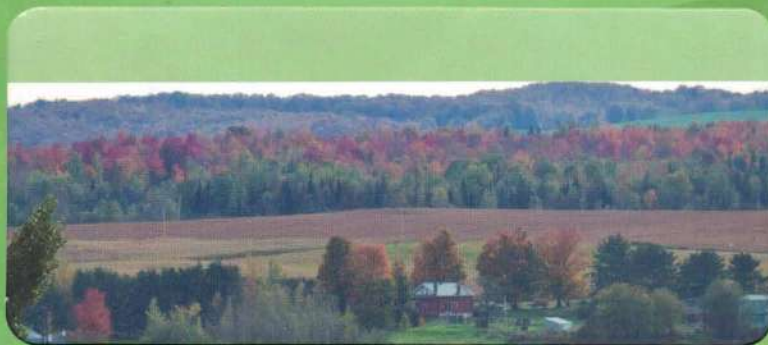


Expert en environnement forestier



Plan

d'aménagement forestier



GROUPEMENT FORESTIER
COOPÉRATIF
ST-FRANÇOIS

345, Parc Industriel, Windsor (Québec) J1S 3A7

Tél. : 819 845-3266

Télééc. : 819 845-5535

kdube@gfstfrancois.qc.ca

www.gfstfrancois.qc.ca

Expert en environnement forestier



Engagé

dans une foresterie écologique et humaine

Les produits du bois sont omniprésents dans notre vie. Chaque jour, 8 millions de mètres cubes de bois sont récoltés dans le monde pour satisfaire aux besoins de l'homme. Il est possible de répondre à cette demande en bois tout en garantissant la pérennité de la ressource forestière. Des interventions sylvicoles bien planifiées permettent de gérer sainement la forêt et d'assurer le développement durable de cette ressource. Le Groupement forestier coopératif St-François intègre dans toutes ses interventions les principes de gestion durable qui visent l'augmentation de la productivité et le maintien de la diversité écologique des forêts.



GROUPEMENT FORESTIER
COOPÉRATIF
ST-FRANÇOIS

345, Parc Industriel, Windsor (Québec) J1S 3A7

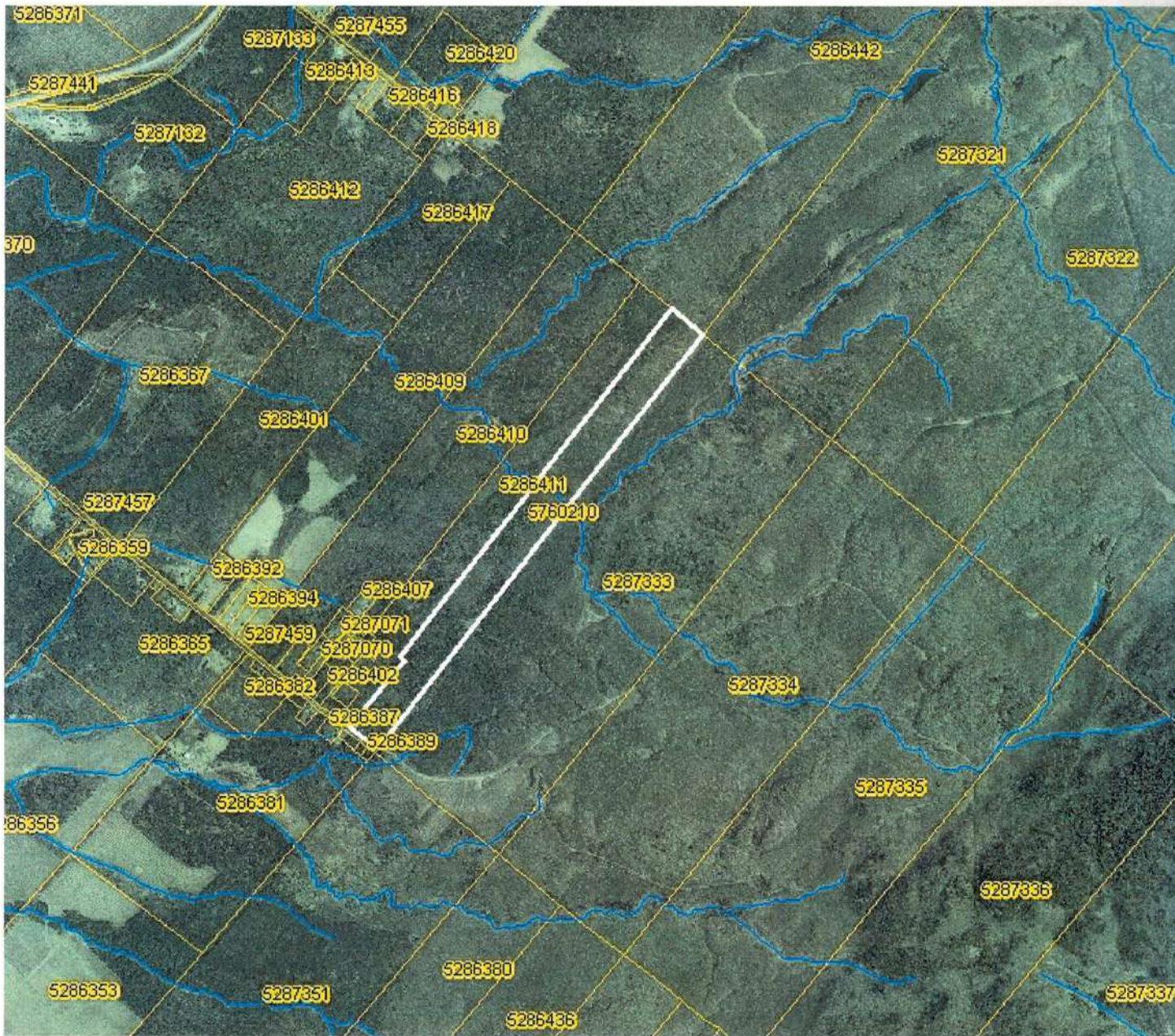
Tél. : 819 845-3266

Télé. : 819 845-5535

kdube@gfstfrancois.qc.ca

www.gfstfrancois.qc.ca





Conservez ici tous les documents relatifs aux travaux d'aménagement forestier réalisés sur votre propriété.

Table de conversion

1 hectare	= 2,471 acres
	= 10 000 m ²
1 acre	= 0,405 hectare
1 m ³ solide	= 1,6 m ³ apparent
1 m ³ apparent	= 0,276 corde
1 corde	= 3,625 m ³ apparents
	= 128 pied ³
1 corde 8 pi.	= 1,75 corde 4 pi.
1 000 pmp	= 2,3 cordes 4 pi.
1 tonne	= 2 000 lbs
1 tonne métrique	= 2 200 lbs

Symboles

Acre	ac
Arpent	arp
Corde	cd
Hectare	ha
Kilomètre	km
Mille	mi
Mètre	m
Mètre carré	m ²
Mètre cube	m ³
Mètre cube apparent	m ³ ap
Mètre cube solide	m ³ sc
Pied mesure de planche	pmp



Groupement forestier coopératif St-François

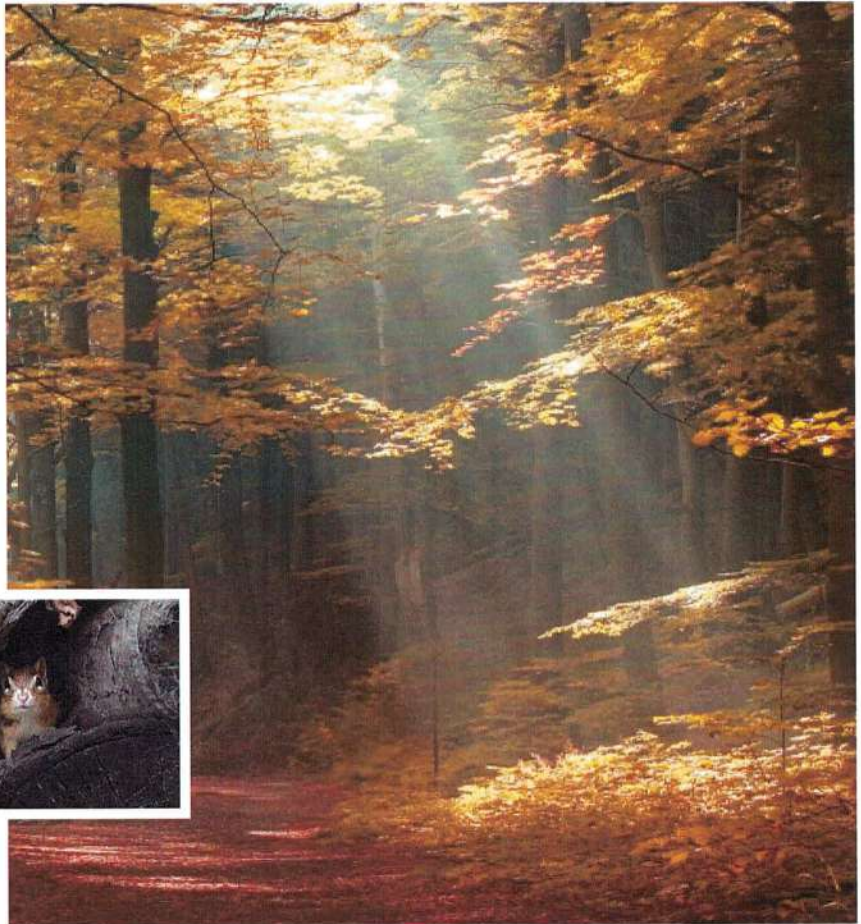
345 Parc Industriel, Windsor, Qc, J1S 3A7

819-845-3266

www.gfstfrancois.qc.ca

Actif des racines au sommet

Plan d'aménagement forestier



IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Nom: [REDACTED]

Adresse: [REDACTED]

Représentant autorisé: [REDACTED]

Tél: [REDACTED]

Numéro de Producteur forestier: [REDACTED]

Ce plan
respecte la
norme FSC



La marque
de la gestion
forestière
responsable

4- Description des peuplements forestiers

No. peup.	Type de peuplement	Superficie	Essences principales		
001	Mélangé sur station humide <i>Densité* : C Hauteur (m):13 / Âge:40</i>	0.8 ha	Frêne noir Orme d'Amérique	Sapin Bouleau jaune	Érable rouge

Le site est généralement humide.
Régénération de gaulis résineux par secteurs.

Traitement suggéré :

002	Érabillère rouge à feuillus tolérants <i>Densité* : A Hauteur (m):11 / Âge30/ 5</i>	1.0 ha	Érable rouge Sapin	Bouleau jaune Hêtre	Cerisier tardif
-----	---	--------	-----------------------	------------------------	-----------------

Le peuplement a déjà subi une vieille coupe partielle.
Régénération de gaulis mixte.

Traitement suggéré :

ÉCLAIRCIE COMMERCIALE (subventionné)

Cette intervention se pratique dans des peuplements de forte densité et d'âge moyen. Elle consiste à récolter entre 25 et 35 % du volume totale dans l'étage supérieur du peuplement c'est-à-dire, environ un arbre sur trois. Les arbres récoltés sont ceux de moindre qualité afin de permettre aux plus belles tiges d'avoir une meilleure croissance. Puisqu'il faut enlever un minimum de 25% du volume sur pied, il faut aussi couper des arbres en bonne santé. Les critères de sélection des arbres à favoriser seront par ordre d'importance : l'essence, la qualité, la vigueur et la grosseur des tiges.

003	Résineux avec érable rouge <i>Densité* : A Hauteur (m):13 / Âge30/ 5</i>	3.4 ha	Sapin Bouleau jaune	Érable rouge Tremble	Pruche
-----	--	--------	------------------------	-------------------------	--------

Le peuplement a déjà subi une coupe partielle par secteurs.

Un petit secteur au Sud, près d'une coulée humide, a subi une coupe plus forte et est donc moins dense, régénération résineuse abondante dans ce secteur.

Le secteur Sud a une proportion plus élevée de pruche alors que le secteur Nord a une proportion plus élevée de sapins matures.

Régénération de gaulis de résineux en général.

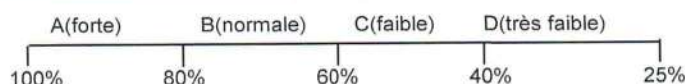
Traitement suggéré :

ÉCLAIRCIE COMMERCIALE (subventionné)

Cette intervention se pratique dans des peuplements de forte densité et d'âge moyen. Elle consiste à récolter entre 25 et 35 % du volume totale dans l'étage supérieur du peuplement c'est-à-dire, environ un arbre sur trois. Les arbres récoltés sont ceux de moindre qualité afin de permettre aux plus belles tiges d'avoir une meilleure croissance. Puisqu'il faut enlever un minimum de 25% du volume sur pied, il faut aussi couper des arbres en bonne santé. Les critères de sélection des arbres à favoriser seront par ordre d'importance : l'essence, la qualité, la vigueur et la grosseur des tiges.

Bénéfice escompté : La récolte des arbres matures permet d'obtenir des revenus supplémentaires qui autrement seront perdus.

*Classes de densité du couvert forestier:



4- Description des peuplements forestiers

No. peup.	Type de peuplement	Superficie	Essences principales		
004	Mélangé sur station humide <i>Densité* : C Hauteur (m):13 / Âge:40</i>	0.6 ha	Sapin Orme d'Amérique	Frêne noir	Bouleau jaune

Le site est généralement humide.

Traitement suggéré :

005	Dénué humide <i>Densité* : Hauteur (m): / Âge:</i>	0.7 ha			
-----	--	--------	--	--	--

Le secteur Sud est un résineux avec érable rouge sur sol humide alors que le secteur Nord est un résineux en régénération. L'humidité excessive de ce site n'offre pas de conditions intéressantes pour rentabiliser des travaux d'aménagement.

Traitement suggéré :

Bénéfice escompté : La protection de ce milieu humide, un site plus fragile, augmentera la biodiversité sur la propriété.

006	Érablière rouge <i>Densité* : B Hauteur (m): 9 / Âge 20/4</i>	2.7 ha	Érable rouge Érable à sucre	Bouleau jaune Sapin	Cerisier tardif
-----	---	--------	--------------------------------	------------------------	-----------------

Une coupe d'éclaircie précommerciale a été réalisée afin de diminuer la densité globale de tiges dans le peuplement et ainsi augmenter la croissance des tiges résiduelles.

L'érable rouge dans ce peuplement est issu en général de rejets de souches.

Régénération de gaulis de feuillus, présence de quelques sapins matures en bordure du #7.

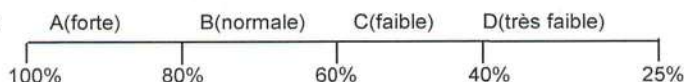
Les tiges ont encore un petit diamètre, il faudrait attendre encore 5 à 10 ans avant d'effectuer une première coupe d'éclaircie dans ce peuplement.

Traitement suggéré :

ÉCLAIRCIE COMMERCIALE (subventionné 2025)

Cette intervention consiste à récupérer entre 25 et 35% du volume de bois sur pied de façon à ouvrir le couvert forestier pour stimuler la croissance des arbres résiduels. La coupe d'éclaircie permet d'utiliser ce bois qui autrement serait perdu par mortalité naturelle. Il est à noter que dans une éclaircie, on enlève jamais plus de 35% du volume de bois, afin de prévenir les chablis. Lors des travaux, il est parfois nécessaire de couper des arbres en bonne santé pour en dégager d'autres. Dans ce cas on conserve l'arbre offrant la plus grande valeur, la meilleure qualité et le plus de vigueur.

*Classes de densité du couvert forestier:



4- Description des peuplements forestiers

No. peup.	Type de peuplement	Superficie	Essences principales	
007	Sapinière <i>Densité* : A Hauteur (m):11 / Âge 20/ 4</i>	0.7 ha	Sapin Cerisier tardif	Érable rouge Hêtre Pruche

Ce peuplement est très bien régénéré en résineux de qualité.
Présence de sapins matures.

Traitement suggéré :

ÉCLAIRCIE COMMERCIALE (subventionné)

Cette intervention se pratique dans des peuplements de forte densité et d'âge moyen. Elle consiste à récolter entre 25 et 35 % du volume totale dans l'étage supérieur du peuplement c'est-à-dire, environ un arbre sur trois. Les arbres récoltés sont ceux de moindre qualité afin de permettre aux plus belles tiges d'avoir une meilleure croissance. Puisqu'il faut enlever un minimum de 25% du volume sur pied, il faut aussi couper des arbres en bonne santé. Les critères de sélection des arbres à favoriser seront par ordre d'importance : l'essence, la qualité, la vigueur et la grosseur des tiges.

008	Érablière rouge à peuplier <i>Densité* : B Hauteur (m): 9 / Âge 20/ 5</i>	1.4 ha	Érable rouge Bouleau jaune	Tremble Érable à sucre Sapin
-----	---	--------	-------------------------------	------------------------------------

Le secteur Sud a une proportion plus élevée de sapins matures, le tremble est mature et est bien régénéré en gaulis mixte. Le secteur Nord est plus vieux, a déjà subi une coupe partielle et les sapins et le trembles matures sont plus éparées. Bien régénéré en gaulis mixte également.
Volume intéressant à récolter.

Traitement suggéré :

La récolte des arbres malades et matures est suggérée.

Bénéfice escompté : La récolte des arbres matures permet d'obtenir des revenus supplémentaires qui autrement seront perdus.

009	Érablière rouge à peuplier <i>Densité* : A Hauteur (m): 9 / Âge 20/ 4</i>	0.5 ha	Érable rouge Bouleau jaune	Peuplier à grandes dents Sapin Tremble
-----	---	--------	-------------------------------	--

Le peuplement a déjà subi une coupe partielle par secteurs.
Régénération de gaulis feuillus.
Quelques peupliers à récolter, pas très urgent.

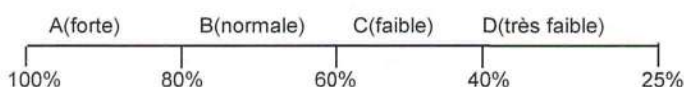
Traitement suggéré :

COUPE D'AMÉLIORATION

Cette coupe a pour but de récolter les arbres commerciaux de faible qualité et/ou à maturité, afin d'améliorer la qualité du peuplement. Ce traitement prépare progressivement cette forêt à des interventions de jardinage dans le futur. L'intensité de la récolte se situe entre 20 et 40% du volume.

Le bois coupé doit être récupéré et utilisé.

*Classes de densité du couvert forestier:



4- Description des peuplements forestiers

No. peup.	Type de peuplement	Superficie	Essences principales		
010	Érablière <i>Densité* : B Hauteur (m):11 / Âge30/ 7</i>	0.4 ha	Érable à sucre Frêne d'Amérique	Sapin Bouleau gris	Érable rouge

Le peuplement a déjà subi une coupe partielle.
Régénération de gaulis de feuillus
Quelques tiges d'érable à sucre cassées ou dépérissantes, faible volume à récupérer.

Traitement suggéré :

La récolte de façon modérée, des arbres cancrés, malades ou en voie de dépérissement est suggérée. Cette intervention permettrait d'améliorer la qualité du peuplement et favoriserait l'installation d'une bonne régénération.

011	Peupleraie <i>Densité* : A Hauteur (m): 9 / Âge20/ 5</i>	0.8 ha	Tremble Hêtre	Bouleau jaune Sapin	Érable rouge
-----	--	--------	------------------	------------------------	--------------

Le sous-étage du peuplement est constitué de jeune feuillus de qualité.
Le peuplier est soit mature ou de mauvaise qualité et donc à récupérer totalement.
Quelques sapins matures éparses également.

Traitement suggéré :

COUPE D'AMÉLIORATION

Cette coupe a pour but de récolter les arbres commerciaux de faible qualité et/ou à maturité, afin d'améliorer la qualité du peuplement. Ce traitement prépare progressivement cette forêt à des interventions de jardinage dans le futur. L'intensité de la récolte se situe entre 20 et 40% du volume.
Le bois coupé doit être récupéré et utilisé.

012	Érablière rouge à bouleau jaune <i>Densité* : A Hauteur (m): 9 / Âge20/ 4</i>	3.3 ha	Érable rouge Cerisier tardif	Bouleau jaune Peuplier à grandes dents	Érable à sucre
-----	---	--------	---------------------------------	---	----------------

Une coupe d'éclaircie précommerciale a été réalisée afin de diminuer la densité globale de tiges dans le peuplement et ainsi augmenter la croissance des tiges résiduelles.
Jeune peuplement de qualité, régénération de gaulis de feuillus de qualité.
Proportion assez élevée de bouleau jaune.
La densité est à la limite de ce qui est recommandé pour une coupe d'éclaircie.

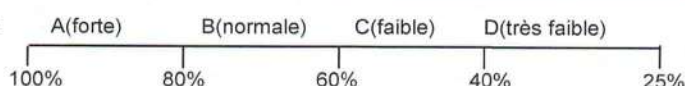
Traitement suggéré :

ÉCLAIRCIE COMMERCIALE (subventionné)

Cette intervention consiste à récupérer entre 25 et 35% du volume de bois sur pied de façon à ouvrir le couvert forestier pour stimuler la croissance des arbres résiduels. La coupe d'éclaircie permet d'utiliser ce bois qui autrement serait perdu par mortalité naturelle. Il est à noter que dans une éclaircie, on enlève jamais plus de 35% du volume de bois, afin de prévenir les chablis. Lors des travaux, il est parfois nécessaire de couper des arbres en bonne santé pour en dégager d'autres. Dans ce cas on conserve l'arbre offrant la plus grande valeur, la meilleure qualité et le plus de vigueur.

Bénéfice escompté : Les travaux permettent une augmentation de la productivité de la forêt en stimulant la croissance des tiges résiduelles.

*Classes de densité du couvert forestier:



4- Description des peuplements forestiers

No. peup.	Type de peuplement	Superficie	Essences principales		
013	Érablière rouge <i>Densité* : B Hauteur (m):11 / Âge30/ 5</i>	1.8 ha	Érable rouge Frêne d'Amérique	Érable à sucre Hêtre	Bouleau jaune

La densité des tiges est très irrégulière, une coupe forte a été réalisée au centre du peuplement.

Régénération de gaulis de feuillu et de résineux par secteurs.

Présence de quelques frênes ultra-mature.

Les caractéristiques du peuplement n'étant pas homogènes sur toute sa superficie, il est possible que celui-ci soit traité en partie seulement.

Traitement suggéré :

COUPE DE JARDINAGE (subventionné)

Ce traitement consiste en une coupe (à tous les 15 à 20 ans) réalisée dans un peuplement constitué de différentes classes d'âge. L'intervention consiste à couper entre 25 et 35% du volume marchand total du peuplement et doit viser l'amélioration de celui-ci en récupérant les tiges défectueuses, mal formées ou matures. Cette coupe favorise la régénération du peuplement dans les trouées laissées par les arbres abattus.

014	Érablière rouge résineuse <i>Densité* : B Hauteur (m):11 / Âge30/ 5</i>	0.7 ha	Érable rouge Érable à sucre	Sapin Tremble	Bouleau jaune
-----	---	--------	--------------------------------	------------------	---------------

Le site est généralement humide, se situant en bas de pente.

Un ruisseau traverse ce peuplement.

Présence de chablis léger, présence de quelques sapins matures éparses.

Traitement suggéré :

La récolte des arbres malades et matures est suggérée.

015	Feuillu tolérant <i>Densité* : A Hauteur (m): 9 / Âge20/ 4</i>	1.1 ha	Bouleau jaune Cerisier tardif	Érable à sucre Érable rouge	Frêne d'Amérique
-----	--	--------	----------------------------------	--------------------------------	------------------

Une coupe d'éclaircie précommerciale a été réalisée afin de diminuer la densité globale de tiges dans le peuplement et ainsi augmenter la croissance des tiges résiduelles.

Jeune peuplement de qualité.

Régénération de gaulis de feuillus.

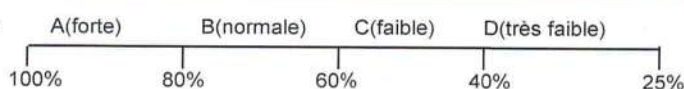
Traitement suggéré :

ÉCLAIRCIE COMMERCIALE (subventionné)

Cette intervention consiste à récupérer entre 25 et 35% du volume de bois sur pied de façon à ouvrir le couvert forestier pour stimuler la croissance des arbres résiduels. La coupe d'éclaircie permet d'utiliser ce bois qui autrement serait perdu par mortalité naturelle. Il est à noter que dans une éclaircie, on enlève jamais plus de 35% du volume de bois, afin de prévenir les chablis. Lors des travaux, il est parfois nécessaire de couper des arbres en bonne santé pour en dégager d'autres. Dans ce cas on conserve l'arbre offrant la plus grande valeur, la meilleure qualité et le plus de vigueur.

Bénéfice escompté : Les travaux permettent une augmentation de la productivité de la forêt en stimulant la croissance des tiges résiduelles.

*Classes de densité du couvert forestier:



4- Description des peuplements forestiers

No. peup.	Type de peuplement	Superficie	Essences principales		
016	Sapinière <i>Densité* : A Hauteur (m): 9 / Âge 20/ 4</i>	0.3 ha	Sapin Érable à sucre	Cerisier tardif Bouleau à papier	Érable rouge

Ce peuplement est très bien régénéré en résineux de qualité.
Présence de quelques sapins matures et de jeunes bois franc également.

Traitement suggéré :

ECLAIRCIE COMMERCIALE (subventionné)

Cette intervention se pratique dans des peuplements de forte densité et d'âge moyen. Elle consiste à récolter entre 25 et 35 % du volume totale dans l'étage supérieur du peuplement c'est-à-dire, environ un arbre sur trois. Les arbres récoltés sont ceux de moindre qualité afin de permettre aux plus belles tiges d'avoir une meilleure croissance. Puisqu'il faut enlever un minimum de 25% du volume sur pied, il faut aussi couper des arbres en bonne santé. Les critères de sélection des arbres à favoriser seront par ordre d'importance : l'essence, la qualité, la vigueur et la grosseur des tiges.

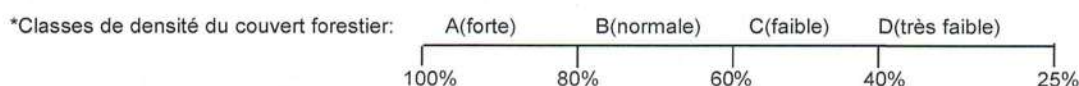
017	Érablière <i>Densité* : A Hauteur (m):11 / Âge 30/ 5</i>	1.7 ha	Érable à sucre Cerisier tardif	Érable rouge Bouleau jaune	Frêne d'Amérique
-----	--	---------------	-----------------------------------	-------------------------------	------------------

Le peuplement a déjà subi une vieille coupe partielle.

Traitement suggéré :

COUPE DE JARDINAGE (subventionné)

Ce traitement consiste en une coupe (à tous les 15 à 20 ans) réalisée dans un peuplement constitué de différentes classes d'âge. L'intervention consiste à couper entre 25 et 35% du volume marchand total du peuplement et doit viser l'amélioration de celui-ci en récupérant les tiges défectueuses, mal formées ou matures. Cette coupe favorise la régénération du peuplement dans les trouées laissées par les arbres abattus.



5- Liste des traitements forestiers suggérés

No.peup	Type de peuplement	Traitement	Année suggérée	Superf.	Priorité*
002	Érablière rouge à feuillus tolérants	Éclaircie commerciale feuillus tolérants	2016	1.0	2
003	Résineux avec érable rouge	Éclaircie commerciale résineux	2016	2.5	1
006	Érablière rouge	Éclaircie commerciale feuillus tolérants	2025	2.5	3
007	Sapinière	Éclaircie commerciale résineux	2016	0.5	1
008	Érablière rouge à peuplier	Coupe sanitaire	2016	1.0	1
009	Érablière rouge à peuplier	Coupe d'amélioration	2020	0.5	2
010	Érablière	Coupe sanitaire	2016	0.4	1
011	Peupleraie	Coupe d'amélioration	2016	0.8	1
012	Érablière rouge à bouleau jaune	Éclaircie commerciale feuillus tolérants	2020	3.0	2
013	Érablière rouge	Coupe jardinatoire dans du feuillus d'ombre	2016	1.0	2
014	Érablière rouge résineuse	Coupe sanitaire	2016	0.5	1
015	Feuillu tolérant	Éclaircie commerciale feuillus tolérants	2016	1.0	2
016	Sapinière	Éclaircie commerciale résineux	2016	0.3	1
017	Érablière	Coupe jardinatoire dans du feuillus d'ombre	2016	1.5	1

PLANTATIONS : Toutes les plantations de cette propriété ont pour provenance le boisement et pour objectif la production de matière ligneuse.

*Priorité: 1.Court terme: prêt à faire 2. Moyen terme: à réaliser dans 3 à 5 ans 3. Long terme: à revoir dans 5 à 10 ans

La superficie indiquée est une estimation de la superficie traitable du peuplement. Celle-ci peut différer de la superficie totale indiquée à la section précédente.

Note : - Toute prescription sylvicole signée par un ingénieur forestier peut s'ajouter à cette liste de traitements



6- Autres éléments importants à prendre en considération

- **Validation des traitements :** Certains traitements suggérés dans ce plan peuvent bénéficier d'une aide financière. Avant de débiter vos travaux, contactez l'équipe du Groupement forestier pour valider l'admissibilité à une aide financière et préparer les documents nécessaires à son obtention.
- **Réglementation municipale :** Certains traitements suggérés sont assujettis à la réglementation municipale ou provinciale (ex: coupe de bois). Veuillez contacter votre municipalité et les ministères concernés pour vérifier la réglementation en vigueur et vous assurer d'obtenir les permis nécessaires. Concernant les travaux de construction de chemin, il est important de respecter un plan et devis approuvé par un ingénieur forestier. Ces travaux ont un impact important sur la qualité de l'eau et doivent être planifiés avec soin.
- **Réglementation gouvernementale :** Certaines espèces fauniques et floristiques désignées, de même que les milieux humides et les habitats fauniques désignés, sont assujettis à des lois ou des règlements provinciaux ou fédéraux. N'hésitez pas à contacter les Ministères concernés si vous avez des doutes ou des interrogations.
- **Contingent de mise en marché :** Avant d'entreprendre des travaux de coupe de bois, vous devez vous assurer auprès du Groupement forestier (si vous êtes membre du Groupement) ou auprès du Syndicat des Producteurs de bois de l'Estrie (si vous n'êtes pas membre du Groupement) de la disponibilité d'un contingent et d'un marché adéquat pour vendre votre bois.
- **Visite conseil :** Vous pouvez également rencontrer un professionnel du Groupement sur votre propriété pour répondre à vos questions concernant l'aménagement forestier de votre propriété. Un frais minimum s'applique.

7- Acceptation et signature

Les traitements recommandés dans ce plan d'aménagement forestier visent à aider le propriétaire à prendre les décisions qui lui permettront de mettre en valeur sa forêt et sa propriété. La décision de réaliser ces traitements demeure toutefois le privilège du propriétaire forestier.

Je reconnais avoir pris connaissance de mon plan d'aménagement forestier.

Signature du propriétaire forestier
ou de son représentant

Date

Attestation de l'ingénieur forestier

Ce plan d'aménagement forestier appartenant à _____
est valide pour une période de 10 ans à compter de la date de signature de l'ingénieur forestier.

J'ai vérifié et je certifie que ce plan d'aménagement est conforme aux règlements de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie et aux pratiques sylvicoles reconnues.

Signature de l'ingénieur forestier
Marc Beaubien ing.f. Permis no: 85-036

Date

2016-06-08

Plan d'aménagement préparé par

technicien forestier

Date

01/06/2016



Coupon retour pour l'acquéreur de cette propriété forestière qui souhaite obtenir son statut de producteur forestier pour la propriété suivante (à joindre à votre demande de statut) :

Municipalité	Cadastre	Rang	Lot	Zonage
Stoke	Stoke	11	5760210,	B: blanc

Numéro de statut de producteur du vendeur: _____

Je reconnais avoir pris connaissance du plan d'aménagement forestier.

Signature de l'acquéreur ou du représentant autorisé

Date

Annexe 1

Principes et critères de gestion forestière FSC

La forêt est un écosystème naturel qui possède une valeur économique, écologique et sociale importante. Chaque génération l'utilise pour ses propres besoins et doit s'assurer de la préserver en bon état pour le bénéfice des générations à venir.

La certification forestière FSC est un processus d'encadrement dans lequel les propriétaires s'engagent volontairement à aménager leur forêt selon des principes d'aménagement responsable. Pour s'y conformer, les propriétaires forestiers doivent respecter certains principes de base :

- respecter et mettre en application un plan d'aménagement forestier signé par un ingénieur forestier;
- respecter les saines pratiques d'intervention reconnues pour la forêt privée au Québec;
- respecter les Lois et règlements en vigueur;
- préserver la biodiversité, les ressources hydrologiques, les sols, les paysages et les écosystèmes uniques et fragiles et préserver les caractéristiques naturelles de la forêt;
- identifier clairement les limites de sa propriété à proximité des opérations forestières pouvant y avoir lieu;
- pratiquer une activité forestière visant le maintien et l'amélioration du bien-être social et économique à long terme des travailleurs forestiers et des collectivités locales;
- développer et encourager une utilisation multiple des produits et services de la forêt;
- avoir recours à des entrepreneurs forestiers qualifiés, comme le Groupement forestier coopératif St-François, pour l'exécution des travaux d'aménagement forestiers soustraits;
- déclarer toute épidémie d'insectes ou de maladies aux autorités compétentes;
- utiliser, lorsque nécessaire, les pesticides de façon adéquate et disposer de ceux-ci ainsi que des autres matières dangereuses et résiduelles d'une manière sécuritaire pour l'environnement;
- suivre la procédure d'intervention d'urgence en cas d'urgence médicale ou environnementale (déversement ou incendie);
- garder un registre des travaux sylvicoles réalisés;
- limiter l'utilisation du reboisement de façon à favoriser, le plus possible, l'aménagement des forêts naturelles;
- déclarer aux autorités compétentes toute activité illicite portée à sa connaissance ayant lieu sur sa propriété;
- déclarer toute conversion du sol à des fins autres que forestière et aviser de toute modification de la superficie sujette à la certification.

Adresses utiles

Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie, 819 820-2818, (www.agenceestrie.qc.ca)

Cultur'Innov, (reboisement de plantes médicinales) 819-340-1836, (www.culturinnov.qc.ca)

Financement agricole Canada, 819 564-5512 , (www.fcc-fac.ca/fr/)

Forest stewardship council Canada (FSC), 1 877 571-1133, (www.fsccanada.org/francais.htm)

La financière agricole du Québec, 819 820-3323, (www.fadq.qc.ca/index.php?id=31)

Ministère développement durable et environnement, 1-800 561-1616, (<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/>)

Ministère des forêts de la faune et des Parcs, 819 820-3190, (<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/privées/index.jsp>)

Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec, 819 346-8905, • *Arbre plus*

Fédération des producteurs forestiers du Québec, <http://www.foretprivee.ca>,



Annexe 2 - Données techniques et forestières

<div style="background-color: black; width: 300px; height: 20px; margin-bottom: 5px;"></div> Resp: <div style="background-color: black; width: 60px; height: 20px; display: inline-block;"></div>	Tél: (819)829-5926	Propriété no.01 Stoke Rang:11 Premier lot:5760210	<u>Photo</u> 2013
---	--------------------	---	----------------------

No. peup.	Appellation	Densité Hauteur Age	Essences principales	Superf. approx. ha	Surface terrière m2/ha	Régénération			Traitements	Année	Quant	Prio.
						Stocking	% feuil	% résin				
001	FhR	C 13 40	FRN/SAB/ERR/ ORA/BOJ/	0.8	12	%	%	%				
002	EoFt	A 11 17 30/ 50	ERR/BOJ/CET/S AB/HEG/	1	24	%	%	%	CEFTM	2016	1.0	2
003	REo	A 13 17 30/ 50	SAB/ERR/PRU/B OJ/PET/	3.4	33	%	%	%	CERM	2016	2.5	1
004	RFh	C 13 40	SAB/FRN/BOJ/O RA/ /	0.6	10	%	%	%				
005	DH		/ / / / /	0.7	0	%	%	%				
006	Eo	B 9 13 20/ 40	ERR/BOJ/CET/E RS/SAB/	2.7	21	%	%	%	CEFTM	2025	2.5	3
007	SS	A 11 15 20/ 40	SAB/ERR/PRU/ CET/HEG/	0.7	30	%	%	%	CERM	2016	0.5	1
008	EoPe	B 9 19 20/ 50	ERR/PET/SAB/B OJ/ERS/	1.4	22	%	%	%	CSAN	2016	1.0	1
009	EoPe	A 9 15 20/ 40	ERR/PEG/PET/B OJ/SAB/	0.5	21	%	%	%	CA	2020	0.5	2
010	Er	B 11 17 30/ 70	ERS/SAB/ERR/F RA/BOG/	0.4	28	%	%	%	CSAN	2016	0.4	1
011	Pe1	A 9 19 20/ 50	PET/BOJ/ERR/H EG/SAB/	0.8	22	%	%	%	CA	2016	0.8	1
012	EoBj	A 9 13 20/ 40	ERR/BOJ/ERS/C ET/PEG/	3.3	25	%	%	%	CEFTM	2020	3.0	2
013	Eo	B 11 19 30/ 90	ERR/ERS/BOJ/F RA/HEG/	1.8	24	%	%	%	RJF	2016	1.0	2
014	EoR	B 11 17 30/ 50	ERR/SAB/BOJ/E RS/PET/	0.7	25	%	%	%	CSAN	2016	0.5	1
015	Ft	A 9 15 20/ 40	BOJ/ERS/FRA/C ET/ERR/	1.1	28	%	%	%	CEFTM	2016	1.0	2

Source: Photographie aérienne et inventaire forestier au prisme



Annexe 2 - Données techniques et forestières

3270 [REDACTED] Resp: [REDACTED]	Tél: (819)829-5926	Propriété no.01 Stoke Rang:11 Premier lot:5760210	<u>Photo</u> 2013
-------------------------------------	--------------------	--	----------------------

No. peup.	Appellation	Densité Hauteur Age	Essences principales	Superf. approx. ha	Surface terrière m2/ha	Régénération			Traitements	Année	Quant	Prio.
						Stocking	% feuil	% résin				
016	SS	A 9 17 20/ 40	SAB/CET/ERR/E RS/BOP/	0.3	28	%	%	%	CERM	2016	0.3	1
017	Er	A 11 19 30/ 90	ERS/ERR/FRA/C ET/BOJ/	1.7	29	%	%	%	RJF	2016	1.5	1

Source: Photographie aérienne et inventaire forestier au prisme



Expert en environnement forestier



Engagé

dans une foresterie écologique et humaine

Les produits du bois sont omniprésents dans notre vie. Chaque jour, 8 millions de mètres cubes de bois sont récoltés dans le monde pour satisfaire aux besoins de l'homme. Il est possible de répondre à cette demande en bois tout en garantissant la pérennité de la ressource forestière. Des interventions sylvicoles bien planifiées permettent de gérer sainement la forêt et d'assurer le développement durable de cette ressource. Le Groupement forestier coopératif St-François intègre dans toutes ses interventions les principes de gestion durable qui visent l'augmentation de la productivité et le maintien de la diversité écologique des forêts.



GROUPEMENT FORESTIER
COOPÉRATIF
ST-FRANÇOIS

345, Parc Industriel, Windsor (Québec) J1S 3A7

Tél. : 819 845-3266

Télé. : 819 845-5535

kdube@gfstfrancois.qc.ca

www.gfstfrancois.qc.ca

